

2 EXPOS CANINES PARC-EXPO LA BEAUJOIRE



PINK et CHIC PARTY

peut-être la dernière... alors lâchez-vous !



SAM. 9 NATIONALE C.A.C.S. DIM. 10 INTERNATIONALE C.A.C.I.B.

2 Clôtures des engagements : 11 NOVEMBRE 2017 (cachet de la poste faisant foi)
et 26 NOVEMBRE 2017 (date de réception - aucun engagement ne sera accepté après cette date)



1^{re} Clôture
Tarif moyen double Show

HALLS CHAUFFES

JUGEMENTS A HORAIRES (Entrée possible jusqu'à 11 h 30 maximum)
SORTIE LIBRE A PARTIR DE 15 H

PARKING POSSIBLE DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION

Accompagnateurs dans le véhicule **Gratuits** (hors camping car) :
12 € (15 € après le 11/11)

Le parking gratuit est toujours possible à l'extérieur.

» EUKANUBA

Sur le Ring d'Honneur, jugements des :

- Meilleur vétérinaire • Meilleur puppy
- Meilleur baby • Meilleur jeune
- couple et paire ensemble
- Lot d'affixe et Lot de Reproducteur



ACT St Hubert de l'Ouest
02 51 34 28 87 - 02 40 79 19 82
02 40 07 53 96 - <http://www.scscho.com>

A l'attention du Public

Cours de Handling jeunes et adultes gratuit
Concours de jeunes présentateurs

Exposition féline organisée

par le Cercle Félin du Languedoc, associé à Cats for Life

Concours d'Agility - Concours d'Obéissance

Exposition Avicole organisée par l'Union Avicole Nantaise

COMPOSITION DU JURY PRESENTI

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la liste des juges suivant le nombre de chiens ou cas imprévisibles.

SAMEDI 9 Décembre		R A C E S		DIMANCHE 10 Décembre	
GROUPE 1					
BRACE Andrew (UK)		Berger Australien Mâles		BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis	
		Berger Australien Femelle		MORBELLI Jean-Jacques	
MORBELLI Jean-Jacques		Berger Allemand		GIGOT-BARAIS Andrée	
GRIOL Michel	Spéciale	Schipperke		THEVENON-WHIR Isabelle	
GRIOL Michel		Chien de Berger Belge		THEVENON-WHIR Isabelle	
MORBELLI Jean-Jacques		Bouvier Australien, Kelpie Australien		CHAPIRO Boris	
LASSELIN Jean-Pierre		Bearded Collie		CAVILLAC Boris	
CHAPIRO Boris		Border Collie, Bobtail		THEVENON Benoit	
POUVESLE Annie	Spéciale	Berger Blanc Suisse		CAVILLAC Boris	
LASSELIN Jean-Pierre		Berger de Beauce		MORBELLI Jean-Jacques	
LASSELIN Jean-Pierre	Spéciale	Berger de Picardie		GIGOT-BARRAIS Andrée	
GIGOT-BARAIS Andrée		Bouvier Des Ardennes, Bouvier Des Flandres		SINKO Stefan (Slov.)	
LASSELIN Jean-Pierre		Berger de Brie		THEVENON Benoit	
MAKOMASKI Marila	Spéciale	Berger Bergamasque, Berger de la Maremme et des Abruzzes, Berger de Russie Méridionale, Berger Polonais de Plaine, Chien de Berger Croate, Chien de Berger des Tatras, Chien de Berger Roumain de Mioritza, Chien de Berger Roumain des Carpathes, Komondor, Kuvasz, Mudi, Puli, Pumi Berger de la Maremme et des Abruzzes. AUTRES BERGERS de l'EST et ITALIENS		CHAPIRO Boris	
GIGOT-BARRAIS Andrée		Chien Loup Tchécoslovaque	Spéciale	MAKOMASKI Marila	
SINKO Stefan (Slov.)	Spéciale	Berger de la Serra de Aires, Chien de Berger de Majorque		THEVENON Benoit	
PECOULT Alain	Spéciale	Berger des Pyrénées, Chien de Berger Catalan		MORBELLI Jean-Jacques	
POUVESLE Annie		Berger Hollandais, Chien Loup de Saarloos, Schapendoes Neerlandais		THEVENON Benoit	
CAVILLAC Boris		Shetland		KELLY Anthony (Irl.)	
MORBELLI Jean-Jacques		Colley		CAVILLAC Boris	
LASSELIN Jean-Pierre		Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke		THEVENON Benoit	
GROUPE 2					
MORBELLI Jean-Jacques		Affenpinscher, Pinscher (Allemand, Autrichien, Nain), Schnauzer (Moyen, Géant, Nain), Dogue Argentin		LAZIC Suncica (Serb.)	
STEPINSKI Andrzej (Pol.)		Boxer Allemand	Spéciale	BOGUCKA Anna (Pol.)	
MAUNDER Véronique	Spéciale	Dogue Allemand		BOGUCKA Anna (Pol.)	
MAKOMASKI Marila		Rottweiler	Spéciale	STEPINSKI Andrzej (Pol.)	
MAKOMASKI Marila	Spéciale	Berger d'Asie Centrale, Berger du Caucase, Berger Yougoslave, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Berger du Karst		PECOULT Alain	
PECOULT Alain	Spéciale	Chien de Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées		MORBELLI Jean-Jacques	
SINKO Stefan (Slov.)	Spéciale	Chien de Castro Laboreiro, Chien de la Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen, Dogue des Canaries, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Mâtin de l'Alentejo, Mâtin Espagnol, Dogue de Majorque		HANCOCK Chris (Irl.)	
HANCOCK Chris (Irl.)		Bouvier Bernois, Bouvier de l'Appenzell, Bouvier de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse, Hovawart		OLIVEIRA Rui (Port.)	
SINKO Stefan (Slov.)		Tosa Inu		ISHIMARU Sei-ichiro (Jap)	
LAZIC Suncica (Serb.)		Dogue de Bordeaux, Mâtin Napolitain		CERNE Alenka (Slov.)	
SINKO Stefan (Slov.)		Bulldog Anglais		PECOULT Alain	
LASSELIN Jean-Pierre		Bullmastiff, Mastiff		CERNE Alenka (Slov.)	
KELLY Anthony (Irl.)		Chien de Leonberg		SOULAT Raymond	
POUVESLE Annie		Chien de Berger d'Anatolie		HANCOCK Chris (Irl.)	
MAKOMASKI Marila		Landseer, Terre Neuve,		PECOULT Alain	
BOGUCKA Anna (Pol.)		Dobermann	Spéciale	LAZIC Suncica (Serb.)	
OLIVEIRA Rui (Port.)		Dogue du Tibet, Chien de Montagne de l'Atlas		SOULAT Raymond	
OLIVEIRA Rui (Port.)		Chien de Saint Bernard		THEVENON-WHIR Isabelle	
LAZIC Suncica (Serb.)	Spéciale	Shar Pei		SINKO Stefan (Slov.)	
BOGUCKA Anna (Pol.)	Spéciale	Cane Corso		MAKOMASKI Marila	
OLIVEIRA Rui (Port.)	Spéciale	Terrier Noir Russe		DELMAR Cathy (Irl.)	
GROUPE 3					
DELMAR Cathy (Irl.)		Cairn, Dandie Dinmont, Skye, Terrier Ecosais, West Highland White Terrier		ROUND Katarina	
FORTE Mickael (Irl.)		Fox Terrier		ROUND Katarina	
HANCOCK Angela (Irl.)		Terrier du Reverend Russell, Terrier Jack Russell		CERNE Alenka (Slov.)	
OLIVEIRA Rui (Port.)	Spéciale	Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Lakeland Terrier, Manchester Terrier, Norfolk Terrier, Norwich Terrier, Sealyham Terrier, Terrier Australien, Terrier Australien à Poil Soyeux, Terrier Brésilien, Toy Terrier, Terrier Irlandais, Terrier Irlandais à Poil Doux, Glen Of Imaal Terrier, Terrier Japonais, Terrier Kerry Blue, Terrier Tchèque, Welsh Terrier		DELMAR Cathy (Irl.)	
KELLY Anthony (Irl.)		Bull Terrier, Bull Terrier Miniature	Spéciale	ROUND Katarina	
OLIVEIRA Rui (Port.)		Terrier de Chasse Allemand		HANCOCK Angela (Irl.)	
KELLY Anthony (Irl.)		Staffordshire Bull Terrier		HANCOCK Angela (Irl.)	
HANCOCK Angela (Irl.)		Yorkshire Terrier		MATTERA Cassandre	
DELMAR Cathy (Irl.)		Staffordshire Terrier Américain		KELLY Anthony (Irl.)	
GROUPE 4					
DA SILVA Zéférino (Port.)		Teckels		WITKOWSKA Dorota (Pol.)	
GROUPE 5					
ROUND Katarina		Alaskan Malamute		KLEIN Jean-Claude	
SINKO Stefan (Slov.)		Akita Américain		KLEIN Jean-Claude	
DA SILVA Zéférino (Port.)		Chien de Canaan	Spéciale	KLEIN Jean-Claude	
DA SILVA Zéférino (Port.)		Chow Chow		KLEIN Jean-Claude	
MATTERA Cassandre	Spéciale	Eurasier		GRIOL Michel	
CHAPIRO Boris		Husky de Sibérie		GRIOL Michel	
OMURA Toshi (Jap.)	Spéciale	Akita Inu, Berger Finnois de Laponie, Buhund Norvégien, Chien de Berger Islandais, Chien d'élan Norvégien (Gris, Noir), Chien d'élan Suédois / Jämthund, Chien d'ours de Carélie, Chien du Groenland, Chien Finnois de Laponie, Chien Norvégien de Macareux, Chien Thaïlandais à Crête Dorsale, Hokkaido, Kai, Kishu, Laika de Sibirie Occidentale, Laika de Sibérie Orientale, Laika Russo Européen, Lapphund Suédois, Shiba, Shikoku, Spitz de Norrbotten, Spitz des Visigoths, Spitz Finlandais, Spitz Japonais		ISHIMARU Sei-ichiro (Jap)	
		Samoyède		KLEIN Jean-Claude	

SAMEDI 9 Décembre		R A C E S		DIMANCHE 10 Décembre	
DA SILVA Zéférino (Port.)		Basenji			SOULAT Raymond
MATTERA Cassandre		Chien du Mexique, Chien du Pérou		Spéciale	ARNOULT Daniel
GRIOL Michel		Spitz Allemand, Spitz Loup, Spitz Moyen, Petit, Nain, Volpino Italien		Spéciale	OMURA Toshi (Jap.)
MATTERA Cassandre		Chien de Garenne des Canaries Podenco, Chien de Garenne Portugais Podenco, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco d'Ibiza			SOULAT Raymond
GROUPE 6					
GOUBIE Jacques		Bleu de Gascogne (Basset, Grand Bleu, Griffon Bleu, Petit Bleu), Gascon Saintongeois, Chien d'Artois, Beagle, Beagle Harrier, Harrier, Billy, Fox Hound Anglais, Foxhound Américain, Français (Blanc et Noir, Blanc et Orange, Tricolore), Grand Anglo Français (Blanc et Noir, Blanc et Orange, Tricolore), Poitevin, Chien Courant Polonais, Chien de Rouge de Bavière, Chien de Rouge du Hanovre, Griffon Nivernais, Chien Courant Slovaque			BOITARD Jean-Pierre
DA SILVA Zéférino (Port.)		Anglo Français de Petite Vénerie, Ariégeois, Basset et Griffon Fauve de Bretagne, Basset Artésien Normand, Griffon Vendéen (Grand, Briquet, Grand Basset, Petit Basset), Basset de Westphalie, Basset Suédois, Brachet Allemand, Brachet de Styrie à Poil Dur, Brachet Noir et Feu, Brachet Polonais, Brachet Tyrolien, Chien à Loutré, Chien Courant Suisse, Petit Chien Courant Suisse, Chien Courant de Bosnie à Poil Dur, Chien Courant de Halden, Chien Courant de Hamilton, Chien Courant de Hygen, Chien de Posavatz, Chien Courant de Montagne du Montenegro, Chien Courant de Schiller, Basset des Alpes, Chien Courant d'Istrie à Poil Dur, Chien Courant d'Istrie à Poil Ras, Chien Courant du Smaland, Chien Courant Espagnol, Chien Courant Finlandais, Chien Courant Grec, Chien Courant Italien, Chien Courant Italien à Poil Ras, Chien Courant Norvégien, Chien Courant Serbe, Chien Courant Tricolore Serbe, Chien Courant de Transylvanie, Chien de Saint Hubert, Chien N. et F. pour la Chasse au Raton, Porcelaine			BOITARD Jean-Pierre
STEPINSKI Andrzej (Pol.)		Dalmatien			DA SILVA Zéférino (Port.)
STEPINSKI Andrzej (Pol.)		Rhodesian Ridgeback			GOUBIE Jacques
DA SILVA Zéférino (Port.)		Basset Hound			GRIOL Michel
GROUPE 7					
WITKOWSKA Dorota (Pol.)		Barbu Tcheque, Drahthaar, Braque Allemand, Braque d'Auvergne, Braque Français (Type Gascogne, Type Pyrénées), Braque Hongrois à Poil Court, Braque Hongrois A Poil Dur, Braque Saint Germain, Stichelhaar, Langhaar, Griffon d'arrêt Slovaque à Poil Dur, Pudelpointer, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Chien d'arrêt Danois Ancestral, Chien d'arrêt Frison, Chien de Perdrix de Drente			GOUBIE Jacques
LASSANDRE Jean		Epagneul Bleu de Picardie, Epagneul Picard, Epagneul de Pont Audemer, Epagneul Français			GOUBIE Jacques
WITKOWSKA Dorota (Pol.)		Chien d'arrêt Portugais, Braque de Burgos, Braque Italien, Spinone, Braque de Weimar, Braque Hongrois à Poil Court, Braque Hongrois A Poil Dur,			DA SILVA Zéférino (Port.)
LASSANDRE Jean		Setter Anglais		Spéciale	POUJAUD Daniel
LASSANDRE Jean		Setter Irlandais Rouge, Setter Irlandais Rouge & Blanc			POUJAUD Daniel
LASSANDRE Jean		Setter Gordon, Epagneul Breton, Pointer Anglais			DA SILVA Zéférino (Port.)
GROUPE 8					
CERNE Alenka (Slov.)	Spéciale	Barbet, Chien d'eau Américain, Chien d'eau Espagnol, Chien d'eau Frison, Chien d'eau Portugais, Chien d'eau Romagnol			HANCOCK Angela (Irl.)
CITERNE Jean-Paul		Clumber Spaniel, Cocker Spaniel Américain, Cocker Spaniel Anglais, English Springer Spaniel, Welsh Springer Spaniel, Field Spaniel, Sussex Spaniel, Irish Water Spaniel		Spéciale	HERAUD Catherine
WITKOWSKA Dorota (Pol.)		Chien d'Oysel Allemand, Epagneul d'eau Irlandais, Petit Chien Hollandais de Chasse au Gibier D'eau			HANCOCK Angela (Irl.)
WITKOWSKA Dorota (Pol.)		Golden Retriever			STEPINSKI Andrzej (Pol.)
STEPINSKI Andrzej (Pol.)		Retriever du Labrador			HANCOCK Angela (Irl.)
STEPINSKI Andrzej (Pol.)		Retriever à Poil Boucle, Retriever à Poil Plat, Retriever de la Baie de Chesapeake, Retriever de la Nouvelle Ecosse			HANCOCK Chris (Irl.)
GROUPE 9					
KLEIN Jean-Claude		Bichon à Poil Frise, Bichon Bolonais, Bichon Havanais, Petit Chien Lion, Bichon Maltais, Kromfohrlander			MATTERA Cassandre
ESCOFFIER Jean-Louis		Bouledogue Français (Toutes classes sauf Baby et Puppy) Bouledogue Français (Baby et Puppy)		Spéciale	BRACE Andrew (UK), THEVENON-WHIR Isabelle
LARIVE Jeannette		Epagneul Japonais, Epagneul Pékinois			CHAGNARD Fernand
FORTE Mickael (Irl.)	Spéciale	Cavalier King Charles, King Charles			DUMONT Bertrand
DUMONT Bertrand		Epagneul Tibétain, Shih Tzu			CHAPIRO Boris
ISHIMARU Sei-ichiro (Jap)		Lhasa Apso, Terrier Tibétain			ARNOULT Daniel
ISHIMARU Sei-ichiro (Jap)		Carlin			DELMAR Cathy (Irl.)
ISHIMARU Sei-ichiro (Jap)		Terrier de Boston			FORTE Mickael (Irl.)
KLEIN Jean-Claude		Coton de Tuléar		Spéciale	ARNOULT Daniel
LARIVE Jeannette		Chien Chinois à Crête		Spéciale	ARNOULT Daniel
ARNOULT Daniel		Chihuahua		Spéciale	LARIVE Jeannette
ARNOULT Daniel	Spéciale	Caniche		Spéciale	OMURA Toshi (Jap.)
LAZIC Suncica (Serb.)		Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe			SINKO Stefan (Slov.)
LARIVE Jeannette		Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon			MATTERA Cassandre
LARIVE Jeannette		Reste du Groupe			SOULAT Raymond
GROUPE 10					
BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis		Barzoï			BRACE Andrew (UK)
BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis		Lévrier Ecosais, Lévrier Irlandais		Spéciale	FORTE Mickael (Irl.)
BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis		Lévrier Afghan, Saluki			FORTE Mickael (Irl.)
ISHIMARU Sei-ichiro (Jap)		Greyhound, Lévrier Espagnol			CERNE Alenka (Slov.)
BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis		Lévrier Hongrois, Azawakh, Levrier Polonais, Sloughi			ISHIMARU Sei-ichiro (Jap)
DUMONT Bertrand		Whippet			BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis		Petit Lévrier Italien			ISHIMARU Sei-ichiro (Jap)
Races non reconnues par la F.C.I.					
OLIVEIRA Rui (Port.)		Barbado de Terceira, Cao de Gado Transmontano, Chien Fonese			DA SILVA Zéférino (Port.)
CHAPIRO Boris		Chien Particolore à poil frisé, Berger Américain Miniature, Bulldog Continental			SOULAT Raymond
GOUBIE Jacques		Briquet de Provence, Bruno St Hubert Français, Epagneul de Saint Usuge, Cursinu			BOITARD Jean-Pierre
LAZIC Suncica (Serb.)		Ratier de Prague			SINKO Stefan (Slov.)

» EUKANUBA

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

LES DEUX EXPOSITIONS SE TIENDRONT À NANTES, PARC-EXPO DE LA BEAUJOIR, les 9 et 10 décembre 2017

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00 et jusqu'à 11h30 (au plus tard), suivant les horaires de jugement.

LOGEMENT - Quelques cages seront mises à disposition. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS - Les chiens non classés pourront quitter l'exposition à partir de 15h. Restaurant et buvette à l'intérieur de l'exposition.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handing »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULLATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte. La société canine demande un euro supplémentaire par transaction pour les frais bancaires et administratifs.

Les tarifs pour les deux jours ne sont valables que pour une participation avec les mêmes chiens.

Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même détenteur. Ils peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

- **Exposition à CACS** : Les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial sont admis au CACS.
- **Exposition à CACS CACIB** : Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'Origine (livre d'attente compris) d'un membre de la FCI ou d'un pays non affilié dont le Livre d'Origine est reconnu par la FCI.

Les chiens de 1^{re} catégorie ne sont pas admis.

- Seront refusés :
- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
 - les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
 - toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour le lot de reproducteur ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

Depuis le 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, Américan Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

VETERAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES - Uniquement **TERRIERS - TECKELS - CHIENS COURANTS**
Chiens Courants : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

Teckels : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

LOT D'AFFIXE - (à engager sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR - (à engager sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Saint Hubert de l'Ouest, par chèque bancaire ou postal.

Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 26 novembre 2017 date de réception. Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^o des engagements :
des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^o des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire"
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUgements - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^o Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

C.A.C.I.B. - Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultanément dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagne pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleur Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

- Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**
- Gr. 1** : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois
Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Doberman, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois
Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois
Gr. 6 : Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois
Gr. 8 : Retrieviers _____ 15 mois
Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 126 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par l'ACTSHO avec extension possible aux manifestations organisées par la SCC et ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront réoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Depuis le 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, Américan Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

n° d'arrivée samedi

2 Expositions Canines

NANTES - DECEMBRE 2017

n° d'arrivée dimanche

Samedi 9 : Exposition nationale avec attribution du CACS

Dimanche 10 : Exposition internationale avec attribution du CACIB

»EUKANUBA

Demande d'engagement – Meldeschein – Entry Form

»EUKANUBA

Exposition Nationale uniquement

Samedi 9 décembre

Exposition Internationale uniquement

Dimanche 10 décembre

Deux expositions

Samedi 9 et Dimanche 10 décembre

➤ **Expo Nationale** = un tarif➤ **Expo Internationale** = un tarif➤ **Expo 2 jours*** = 1 tarif

* la dégressivité pour le tarif Expo 2 jours s'entend pour un même nombre de chiens engagés dans la même classe d'âge le samedi et le dimanche

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 26 Novembre (date de réception)** à :**CEDIA - Exposition de Nantes - 31230 COUEILLES.****Joindre impérativement :** - Votre règlement à l'ordre de l'A.C.T.S.H.O

- la photocopie des justificatifs (champion et travail),

- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étrangerEngagements internet : www.cedia.fr, tarif de l'organisateur sans supplément ; règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.

L'organisateur demande 1 € supplémentaire pour les frais bancaires

Les engagements par fax ou par e-mail ne seront pas retenus.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° de Tatouage : _____ N° LO : _____

ou identification par transpondeur

Nom du Chien : _____

Race : _____

Variété :
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.Taille :
Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.Couleurs :
Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.Poil :
Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Colliers, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.Poids :
Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Né le : ____ / ____ / ____

Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Téléphone : _____ Fax : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby Vétéran
Ne concourant pas Meute Confirmation - uniquement pour les chiens exposés

En l'absence de précision ci-dessus, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy, selon son âge.

La confirmation est gratuite pour les chiens inscrits en classe individuelle.

Les engagements en Paire, Couple, Lots d'affixe et de Reproducteurs (10 €) se font au secrétariat le jour de l'exposition.

participation	1 ^{re} clôture : 11/11 date de réception			2 ^e clôture : 26/11/2017 aucun engagement ne sera accepté passé cette date			Sommes adressées
	CAC	CACIB	2 jours Réduction 15 %	CAC	CACIB	2 jours Réduction 10 %	
1 ^{er} chien	36 €	43 €	66 € (soit 33€ par expo)	46 €	53 €	88 € (soit 44€ par expo)	
2 ^e chien	33 €	40 €	60 € (soit 30€ par expo)	43 €	50 €	84 € (soit 42€ par expo)	
3 ^e et suivants (chacun)	27 €	33 €	50 € (soit 25€ par expo)	37 €	43 €	72 € (soit 36€ par expo)	
Puppy, Baby	27 €	33 €	50 € (soit 25€ par expo)	37 €	43 €	72 € (soit 36€ par expo)	
Vétéran	9 €	12 €	16 € (soit 8€ par expo)	16 €	19 €	30 € (soit 15€ par expo)	
ne concourant pas	15 €	15 €	25 €	25 €	25 €	45 €	
Meute (uniquement TERRIERS-TECKELS-CHIENS COURANTS)	66 €	76 €	120 € (soit 60€ par expo)	76 €	86 €	146 € (soit 73€ par expo)	
Chien supplémentaire de la meute	27 €	33 €	50 € (soit 25€ par expo)	37 €	43 €	72 € (soit 36€ par expo)	
Carte accompagnateur	5 €	5 €	8 €	6 €	6 €	10 €	
Total des engagements							
Parking intérieur hors camping-car (1 véhicule, valable pour les 2 jours, Accompagnateurs dans le véhicule compris)	12 € Gratuit à partir de 5 chiens inscrits au même propriétaire		15 € Gratuit à partir de 5 chiens inscrits au même propriétaire				
possibilité de parking extérieur gratuit							Total global

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à _____
Signature du propriétaire :
le _____

Afin que les visiteurs aient le plaisir de voir le plus de chiens possible, nous vous remercions de ne pas quitter l'exposition avant 15h.

Réduction supplémentaire de 10% pour les adhérents ACTSHO à jour de cotisation 2017 à chacune ou aux 2 expositions (fournir impérativement la photocopie de la carte d'adhérent)

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion

Joindre photocopie du titre

CLASSE TRAVAIL

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements)

Chiens de Défense

Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I.
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et ContinentauxDate et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré**Chiens Courants**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers

Date et lieu du concours où la chien a obtenu un TB

BarbetsDate et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{re} ou 2^e cat.).**Terriers**

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

TeckelsDate et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.**Chien d'Elan Norvégien**

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers

Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION :

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements.

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

CONFIRMATION CHIENS TOUTES RACES

*Samedi 9 Décembre de 11 h 00 à 15 h 00**au parc des expositions de Nantes La Beaujoire*

Contact secrétariat : 02 40 07 53 96

jzavadesco@scsho.com

Utilisez le formulaire spécifique pour la confirmation seule
à demander au secrétariat ou à télécharger sur www.cedia.fr

Prix : 36 euros

après le succès de 2016

nous vous invitons à venir nombreux
à notre exposition avec si possible
une touche de rose
dans votre tenue vestimentaire
pour participer à la
"PINK et CHIC PARTY 2017"

» EUKANUBA